

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-481/SG/FIN autorisant la Société Immobilière de Djibouti et du T.F.AI. à acquérir une parcelle de terrain bâti, sise à Djibouti (Lotissement des Salines I).

n° 71-481/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
1 avril 1971

Numéro JO
n° 8 du 26/04/1971

Date du numéro
26 avril 1971

TEXTE INTÉGRAL

La Société Immobilière de Djibouti et du T.F.A.L est autorisée à acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une superficie de 5.500 m2 environ, sise à Djibouti (Lotissement des Salines 1) et faisant partie d'un terrain plus vaste immatriculé au livre foncier du Territoire sous le n° 201 au nom de la Compagnie des Salins du Midilet des Salines de L'Est.